

La lettre des parents 66

Lettre d'information du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents des Pyrénées-Orientales (Reaap 66)



Numéro Spécial
"La résidence alternée"

Le REAAP en 2 mots

Le REAAP rassemble parents, professionnels, associations, institutions qui proposent aux parents d'enfants de 0 à 18 ans des actions visant à les soutenir, à travers le dialogue et l'échange, dans les diverses étapes de leur vie de parent. Ainsi, peuvent être abordées les questions liées à l'arrivée de l'enfant, à sa scolarisation, aux relations entre frères et sœurs, pour ne citer que ces exemples. Des professionnels peuvent également apporter un appui aux parents qui le souhaitent.

SOMMAIRE	page
Le Reaap en 2 mots	1
L'Edito	1
La vie du Reaap	1 - 2
• Retour sur les rencontres des Parents	
Des parents parlent aux parents	2 - 3
• Interview-témoignage : "Papa et maman t'aiment beaucoup, mais ils n'ont plus envie de vivre ensemble.."	
A votre service !	4
• Quel service peut vous accompagner lors d'une séparation pour organiser le quotidien de votre enfant ?	
• Où trouver des informations sur les droits et devoirs des parents en cas de séparation ?	
A nos agendas	Encart

L'Edito

Se séparer... une décision difficile, parfois conflictuelle, qui implique que chacun fasse le deuil de sa relation à l'autre mais qu'il envisage aussi une nouvelle organisation dans les relations familiales ainsi impactées. Ce numéro présente une solution que certains parents ont adoptée pour permettre à leur enfant de maintenir, autant que possible, des liens quasi-quotidiens avec ses deux parents : la résidence alternée. Si elle effraie certains, elle semble offrir à ceux qui l'ont choisie une bonne alternative pour maintenir des liens avec son enfant le plus régulièrement possible. Mais pour cela... une relation apaisée entre eux paraît un préalable à rechercher. Cette Lettre vous présente, parmi d'autres sujets, un témoignage sur ce mode d'organisation, ainsi que des informations pratiques pour les parents séparés (ou en voie de séparation).

Bonne lecture, cette Lettre vous est consacrée...

La vie du Reaap

Retour sur les Rencontres des Parents

A l'occasion de leur 8ème anniversaire, les Journées des Familles ont été rebaptisées "Rencontres des Parents", parce qu'elles s'adressent principalement aux parents, qu'elles visent l'échange et le partage d'expériences entre pairs, et peuvent être organisées selon des modalités très souples (après midi, soirée, etc.).

Ce premier semestre 2015 a été riche en rencontres et varié en thèmes avec trois manifestations ayant réuni plus de 300 participants entre les mois de mars et juin. Petit retour sur ces événements...

« Les comportements à risques : quand les adolescents grandissent, ils jouent parfois un jeu dangereux... »

Le samedi 14 mars à Argelès sur Mer

L'association Oser dire proposait durant cette journée d'aborder les expériences parfois risquées que vont vivre nos chers adolescents... comme dans un jeu !

Ainsi, différents services et associations ont abordé : l'utilisation des médias (internet, réseaux sociaux etc.), la consommation d'alcool, la pratique des "jeux dangereux" (qui portent mal leur nom). Ces pratiques et "prises de risques" ont pu être évoquées en expliquant ce qui se joue à l'adolescence et qui peut les amener à franchir des limites que nous ne contrôlons plus en tant que parent.



Chacun a pu s'exprimer et aborder ses questionnements sur le rôle du parent parfois difficile dans ces situations, de façon plus légère, grâce aux improvisations très justes et chaleureuses des comédiennes de la troupe NonaLuna.



« Quand les enfants sont-ils prêts à enlever la couche ? L'acquisition de la propreté, repérer les signes et l'accompagner... », les mardi 14 et mercredi 15 avril, à Perpignan

Au cours de trois temps d'échanges entre parents, organisés par la Maison d'Educateurs de Jeunes Enfants (MEJE 66), une trentaine de participants, majoritairement des parents, a pu aborder ses questions sur la "propreté". C'est en échangeant sur ce que provoque chez le parent cette étape importante dans l'autonomie de l'enfant, qu'ils ont pu prendre du recul et mieux appréhender les différentes étapes nécessaires à l'acquisition de la maîtrise des sphincters par l'enfant : entre sa maturité physique, sa maturité émotionnelle, mais aussi... sa volonté propre de vouloir ou non arrêter la couche pour "faire plaisir à papa, maman", ou rechercher de l'attention de leur part dans les "petits accidents" qui surviennent à la maison mais pas à l'école... L'esprit très convivial, en groupe restreint, a laissé place aux libres échanges sur l'accompagnement de cette grande étape pour les enfants comme pour les parents. Une soirée animée dans un esprit très convivial.



**« La semaine de la parentalité : Être parent aujourd'hui... »
Du 1er au 6 juin, dans les Aspres**

Cette semaine consacrée aux relations parents-enfants/adolescents s'est déroulée sur diverses communes de la Communauté de communes des Aspres organisatrice de l'événement. La diversité des thèmes (précocité intellectuelle, relations familiales avec les

moins de 6 ans et les adolescents, les relations dans la fratrie, le jeu comme support aux liens familiaux) de même que l'itinérance des lieux d'organisation (Thuir, Trouillas, St Jean Lasseille et Villemolaque) ont permis de présenter à l'ensemble des participants des initiatives proposées aux familles telles que la ludothèque "Au Tour des Enfants" implantée à Fourques, et le projet de la



Communauté de communes pour développer des actions

au plus près des besoins des parents et de leurs lieux de vie.

Parents et professionnels ont pu partager leur définition de la parentalité "se soucier de ses enfants", évoquer la nécessaire communication pour tisser des liens forts et dépasser les temps de "crise" (période d'opposition, adolescence) pour "s'épanouir ensemble", au cours d'ateliers, de conférences, de projection et d'échanges entre parents, et d'animation autour du Jeu.



Félicitations aux organisateurs de ces temps forts consacrés aux parents et à très bientôt pour d'autres "Rencontres des Parents" !

Des parents parlent aux parents

*"Papa et maman t'aiment beaucoup, mais ils n'ont plus envie de vivre ensemble..."
Interview-témoignage d'un parent réalisée par la coordonnatrice du Reaap66.*

Coordonnatrice du Reaap (CR) : Lorsque votre enfant était petit, son père et vous, vous êtes séparés. Comment cela s'est-il passé ?

Parent (P) : Quand notre fils unique avait 3 ans, j'ai pris la décision de quitter mon mari, et ça a été une décision très difficile à prendre, même si je savais que la vie de couple n'était plus possible. Mon mari s'est résolu à ce choix avec fatalité, ce qui finalement a rendu les choses plus faciles.

La séparation s'est bien passée bien qu'il s'agisse de moments douloureux car il faut à la fois renoncer au couple, mais également à l'idée de famille que l'on se faisait au départ. Très vite nous avons décidé de « réussir » notre séparation, et d'y accorder une attention bienveillante, pour le petit, et pour nous deux. Il s'agissait de se comporter mutuellement avec respect, car si nous n'étions plus un couple, nous restions des parents. Pour faire les choses au mieux, nous avons décidé de cohabiter quelques mois, afin de déménager au moment des vacances scolaires d'été et de ne pas perturber notre fils en plein milieu d'année.

CR : J'imagine qu'au moment de prendre la décision de vous séparer, vous vous êtes posé des questions sur l'« après » quant à votre relation parent-enfant ?

P : La culpabilité apparaît rapidement, surtout lorsqu'on est à l'origine de la séparation, et paradoxalement, parce que la séparation se passe bien. Aucune crise, beaucoup d'intelligence, on se demande presque si finalement, et « pour le petit », on ne pourrait pas continuer à vivre ensemble dans ce pacifisme courtois. Je me suis sentie celle qui contraignait son fils à vivre dans une famille désunie, et ce ressenti était amplifié par ma propre situation, puisque mes parents sont toujours mariés et amoureux après presque 60 ans de mariage ! Mais il suffit de se rappeler qu'on n'est pas heureuse et que la vie de couple est devenue très compliquée, pour que le choix soit naturel. Du coup, je me suis posée pas mal de questions, car cette séparation imposée à mon fils était une situation inédite pour moi. Comment allait-il vivre, grandir, s'épanouir, se structurer auprès de parents séparés ?

Il n'existe pas de mode d'emploi, et les conseils que l'on reçoit de l'entourage sont globalement assez mauvais car ne sont que des représentations du « bien faire » sans véritable fondement... A l'époque il y avait un débat contradictoire entre les « pour » et les « contre » résidence-alternée ; chacun des camps semblait avancer de justes arguments. Alors rapidement, nous avons cessé de lire !

La résidence alternée s'est présentée pour nous comme la solution idéale, car nous étions tous les deux très attachés à notre fils, et qu'il nous semblait trop difficile de nous en priver mutuellement. De plus, nous nous sommes dit que cela permettrait au petit de grandir avec ses deux parents. Autant que moi, son père avait largement prouvé qu'il était parfaitement capable de s'en occuper. Cela a impliqué par contre que nous restions tous les deux vivre dans la même commune, pour l'école et pour les trajets. C'était pour nous une condition incontournable.

CR : Quelle organisation avez-vous mise en place pour votre fils K. et comment lui avez-vous expliqué la nouvelle situation ?

Parent (P) : Les choses se sont organisées d'elles-mêmes et très simplement. Nous nous étions mis d'accord et lorsque c'était « notre » semaine, chacun de nous allait chercher K. après l'école le lundi soir, et l'y déposait le lundi matin suivant. Mais cette règle, la plupart du temps respectée, s'est accompagnée d'une certaine souplesse, dans l'intérêt de K., et lorsque nous avions l'un ou l'autre des contraintes professionnelles.

Quand nous avons pris la décision de nous séparer, l'annoncer à notre fils a été l'épreuve la plus difficile. Nous nous sommes concertés longuement pour lui tenir un discours cohérent, qu'il soit capable de comprendre du haut de ses trois ans, et qui, surtout, amoindrisse toute l'angoisse qu'un tel changement allait provoquer. Nous lui avons dit : *« Papa et maman t'aiment beaucoup, mais ils n'ont plus envie de vivre ensemble. C'est un peu comme toi avec tes copains, parfois tu as envie de jouer au Lego, et tes copains au ballon. Nous c'est un peu pareil, on n'a plus envie de faire les mêmes choses. Par contre on s'aime beaucoup, on est des amis, et on reste ton papa et ta maman. Alors on va prendre chacun une maison, et pour que tu nous vois autant tous les deux, tu iras une semaine avec maman, et une semaine avec papa »*. Tout simplement... Il a été triste sur le coup, mais sans véritablement réaliser ce que tout cela impliquait. Alors nous avons été très attentifs à ses réactions. Nous l'avons tous les deux impliqué dans la recherche de nos nouvelles résidences. Son père a pris un appartement, et moi une maison avec un grand jardin. Au début, il lui est arrivé de faire de petits caprices, à vouloir aller avec l'un quand il était avec l'autre. Nous avons été très fermes et solidaires dans nos réactions, 1 semaine avec papa, 1 semaine avec maman. Nous avons aussi veillé à continuer à faire des choses ensemble : fêter les anniversaires, les Noël, faire certains voyages, se dépanner certains soirs quand nous avions des contraintes professionnelles. En grandissant, les choses se sont un peu assouplies, et parfois nous « dérogeons » à la règle. Mais c'était très exceptionnel car ce rythme s'était inscrit complètement dans ses habitudes. Notre rôle de parent a été le même, et très bien conscientisé par notre fils. Lorsque nous avons divorcé quelques années plus tard, le juge a parfaitement compris que notre organisation fonctionnait très bien et n'a fait que l'entériner.

Nous avons continué à vivre ainsi jusqu'à ses 11 ans. Pour diverses raisons nous avons modifié cette organisation : la résidence habituelle de K. est fixé à mon domicile, et il est

avec son père une semaine sur deux du mercredi au dimanche. Ce rythme convient parfaitement lui aussi.

CR : Quels ont été vos soutiens pour franchir cette étape qui peut inquiéter certains parents ?

Parent (P) : Je suis peut-être un mauvais exemple, mais nous n'avons cherché aucune aide dans cette démarche. Ce qui nous guidait était l'amour que nous avons pour notre fils, et une recherche constante d'intelligence dans ce que nous faisons. En tant qu'enfant, il n'avait pas à payer le prix fort de la séparation de ses parents. Ce qui nous a toujours motivé, c'est que notre fils ait la garantie que nous l'aimons par-dessus tout, que nous sommes séparés mais que le « couple de parents » existe. Nous ne nous sommes jamais rien caché, et notre fils sait parfaitement que quoi qu'il se passe, papa ET maman seront au courant et là pour le soutenir !

CR : K. a grandi, que dit-il aujourd'hui de la décision que vous avez prise pour lui à l'époque ?

Parent (P) : Nous n'avons jamais véritablement parlé avec lui de cette décision, car c'était une décision d'adulte à laquelle il n'a pas participé, mais qu'il a eu à "subir". Il a 14 ans aujourd'hui, c'est un gamin magnifique, sportif, très sociable, qui suit une bonne scolarité et qui a un sens de la famille très marqué. Il adore ses deux parents en les distinguant bien dans leurs rôles respectifs auprès de lui, il entretient des liens très forts avec les autres membres de sa famille que ce soit d'un côté ou de l'autre. Sa vie est parfaitement organisée entre ses deux parents et ses deux lieux de vie, même si aujourd'hui « sa » maison est davantage chez maman car il y passe un peu plus de temps. Finalement, tout en étant séparés, nous lui avons donné une véritable structure. Cette organisation l'a aussi rendu très adaptable, et on sent que sa personnalité s'est construite sur un modèle inédit, mais reposant sur beaucoup d'amour. Il est sûr de lui, et appréhende la vie avec beaucoup d'enthousiasme.

CR : Que recommanderiez-vous aux parents séparés qui se questionnent sur l'organisation de la résidence de leur enfant ?

Parent (P) : Je crois que tout cela est question de volonté, et d'instinct. Les problèmes des adultes, les griefs, quel qu'ils soient, ne devraient pas être répercutés sur les enfants. Un enfant s'épanouit lorsqu'on lui montre que dans la vie les choses peuvent être simples et bienveillantes. Il faut également privilégier la communication entre parents, de manière à ne pas déstabiliser l'enfant par des discours contradictoires. Montrez que vous êtes bien, stables et sécurisants, et votre enfant le sentira et aura confiance en vous. La résidence alternée est une très bonne solution lorsque les parents se font eux aussi confiance, lorsqu'ils n'ont en tête que l'intérêt de leur enfant.

Mes craintes de départ ont certainement aidé à ce que nous soyons très attentifs à ne pas commettre de trop grosses erreurs. Notre fils est épanoui, il est très attaché aux valeurs familiales, sans avoir aucune idée arrêtée du style « le mariage s'est bien ou mal ». Il est proche et complice de ses deux parents, et est heureux qu'aujourd'hui encore, son père et sa mère s'entendent bien...

Si vous souhaitez vous aussi apporter votre témoignage sur les prochains thèmes : la période d'opposition, la recomposition familiale..., n'hésitez pas à contacter la coordonnatrice du Reaap66 : alice.peze@cg66.fr.

A votre service !

Quel service peut vous accompagner lors d'une séparation pour organiser le quotidien de votre enfant ?

La plateforme départementale de médiation familiale



Deux services de médiation familiale sont agréés dans le département des Pyrénées-Orientales et portés par l'UDAF et l'association Enfance Catalane. Vous pourrez aborder avec un tiers qualifié et impartial : le médiateur familial, les problèmes liés à un conflit familial, prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants. Son rôle est de rétablir la communication entre vous, en créant un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les personnes.

Vous pouvez par exemple échanger sur les aspects concrets de l'organisation à définir après une séparation : le planning d'accueil de l'enfant, le suivi de sa santé, de sa scolarité, ses relations avec les membres de la famille, le coût de son éducation... Vous pouvez spontanément engager une médiation familiale, mais le Juge aux affaires familiales (Jaf) peut également vous le proposer. Dans tous les cas, la médiation familiale ne pourra débuter que si les deux personnes concernées sont présentes et ont donné leur accord pour y participer.



Pour télécharger la plaquette d'information sur la médiation familiale dans les Pyrénées-Orientales, cliquez sur l'image ci-contre.

Informations et prise de RDV : 43, rue Paul Rubens à Perpignan - 04 68 50 84 99 - www.mediation-enfance-famille.fr

Où trouver des informations sur les droits et devoirs des parents en cas de séparation ?

Les parents et l'exercice de l'autorité parentale : une plaquette d'information à destination de toutes les familles

Le Reaap66, en partenariat avec la plateforme de médiation familiale et le Tribunal de Grande Instance de Perpignan, a créé une plaquette d'information sur l'autorité parentale. Vous y trouverez :

- la définition de l'autorité parentale
- qui l'exerce,
- comment s'exerce-t-elle au quotidien quand les parents se séparent.

Pour télécharger la plaquette d'information sur l'autorité parentale, cliquez sur l'image ci-contre.



D'autres informations sont accessibles sur le site internet suivant : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N18775.xhtml>

contact

Alice PÉZÉ
Coordonnatrice du REAAP 66
Conseil Départemental des P.O.
Direction Générale Adjointe
des Solidarités,
Direction Enfance et Famille
Pôle PMI
2 rue Joseph Sauvy
66100 Perpignan Cedex
04 68 85 86 17
alice.peze@cg66.fr

Le réseau parentalité est copiloté par



en partenariat avec



Directeur de publication :
Ph. Cieplik,
Directeur de la Caf des P.O.
Rédaction : Membres du REAAP
Conception : CD des P.O.
Coordination REAAP
Photos :
Photos Libres
ISSN : 2102-3514
Dépôt légal : Mai 2009



A nos agendas

Bulle de part'âge : Atelier Land Art, samedi 27 juin à 10h, à Perpignan



L'association Mireille Bonnet propose dans le cadre de son action Bulle de part'âge, cet atelier parent-enfant autour du Land'art, ou "comment créer des oeuvres d'art avec les matériaux et la nature qui nous entoure".

Elle aura lieu de 10h00 à 12h, dans les locaux de l'association situé au 9 rue Ducup de Saint Paul à Perpignan. Une participation de 2€ par famille est demandée.

Renseignements et inscriptions : 04 68 35 61 41

Jeu de piste en famille : à la découverte de la ville d'Elne, Samedi 4 juillet à 14h30 à Elne



Le Centre Social d'Elne propose dans le cadre d'actions de soutien aux parents des ateliers Parents-Enfants. Le samedi 4 juillet, un grand jeu de piste spécial Familles est programmé pour découvrir le coeur de ville d'Elne. Rendez-vous au centre social d'Elne (Espace Gavroche, boulevard Voltaire).

Une participation de 2 € par famille est demandée. Inscriptions auprès du centre social.

Renseignements et inscriptions : Valérie Delgado au 04 68 37 13 72

La Tournée d'été du Camion des Histoires Du 6 au 31 Juillet 2015, dans les Aspres



L'association Trois Petits Tours propose des temps de partage en famille autour du livre et installe dans vos villages au mois de juillet son "Camion des Histoires", tout coloré et chaleureux ! N'hésitez pas à y découvrir des livres pour enfant drôles et touchants et à voyager avec eux le temps d'une histoire...

A Banyuls dels Aspres - Derrière la Mairie

- 6 juillet de 10h à 12h
- 16 juillet de 10h à 12h

A Tordères - Place du village

- 8 juillet de 16h à 18h
- 21 juillet de 16h à 18h

A Brouilla - Place de l'Eglise

- 17 juillet de 10h à 12h
- 31 juillet de 16h30 à 18h30

A Trouillas - Au Boulodrome

- 7 juillet de 10h à 12h
- 21 juillet de 10h à 12h

A Fourques - Place de l'Eglise

- 8 juillet de 9h30 à 11h30
- 29 juillet de 16h30 à 18h30

A Villemolaque - Cour des anciennes écoles

- 7 juillet de 16h à 18h
- 28 juillet de 10h à 12h

A Montauriol - Place de la Mairie

- 9 juillet de 16h à 18h
- 22 juillet de 16h à 18h

A Llauro - Cour de l'école

- 10 juillet de 9h30 à 11h30
- 28 juillet de 16h30 à 18h30



Informations : 06 84 80 21 86
 asso.troispetitstours@gmail.com
<http://3petitstours66.blogspot.com>

Appel à projets pour organiser une "Rencontre des Parents"



Vous représentez une collectivité locale, un service aux familles, ou une association, et vous souhaitez organiser un événement pour les parents sur le thème de la parentalité et/ou de la famille ?

Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents propose un programme d'événementiels destinés aux parents. Vous avez un projet pour informer les familles sur un thème en lien avec le rôle de parent, et leur faire découvrir les actions développées près de chez elles (soirée débat, théâtre forum, activités partagées parents-enfants...). S'il répond aux critères du Reaap 66, vous pourriez obtenir une aide méthodologique et financière pour le mener à bien !

Contactez la coordonnatrice du Reaap 66 pour évoquer votre projet et être accompagné pour son élaboration : 04 68 85 86 17 ou alice.peze@cg66.fr



Les prochaines "Rencontres des Parents"...

Les Rencontres des Parents se poursuivent dès septembre !

- Conviviales, ces manifestations sont l'occasion d'échanger, de s'informer, mais aussi de partager des activités parents-enfants
- Pratiques, elles permettent aussi de découvrir les actions et services proposés aux familles.
- Gratuites, elles sont ouvertes à tous : parents, professionnels et élus.

Voici les programmations de cette rentrée :



L'association l'Eléphant vert propose un atelier dessin parent-enfant/adolescent sur la place République à Perpignan, le **Samedi 26 septembre de 15h à 18h**.

Que vous soyez des artistes débutants ou confirmés, de passage ou prêts à vous installer durant tout l'atelier, n'hésitez pas à venir partager un temps de complicité en famille animé par des bénévoles et en présence d'artistes locaux.

Informations auprès de l'organisateur : elephant@elephantvert.com ou 04 34 29 51 32



L'association Chemin Faisant organise "Un dimanche en famille" autour du Jeu le **Dimanche 4 octobre de 10h à 17h, à Font Romeu**.

Accueil des familles dès 10h pour commencer à jouer ensemble, et découvrir les stands d'information sur les services et actions proposées aux parents du département.

Puis, place aux animations parents-enfants/adolescents avec la ludothèque de Cerdagne-Capcir "Lud'Oh !" (jeux de bois pour tous les âges) de 10h à 17h, et aux temps forts de la journée :

- 11h-12h : Conférence-débat "La place du jeu dans les relations parents-enfants/adolescents"
- 12h-13h30 : Repas libre (tiré du sac ou restauration sur place)
- 13h30-14h30 : Jeu collaboratif "100% Parent". Venez échanger sur vos questions de parents en toute convivialité et de façon ludique
- 15h-15h30 : Présentation des ateliers Gordon par Lionel Barnadès (formateur méthode de communication Gordon)
- 15h30 : "Challenge sportif en famille" proposé par l'équipe de l'Espace Colette Besson
- 16h : Goûter de clôture de la journée offert aux participants petits et grands !

Informations auprès de l'organisateur : cheminfaisant66@wanadoo.fr ou 04.68.04.84.17